

Réunion Publique - projet de 24 logements sociaux à Serrières (rue du Moulin)
Athelya – SEMCODA

Prise de notes – Florence Riesser

Lieu : Salle de la Grenette (rue de la Grenette, en face de la mairie)

Présents :

- Mairie : Florence Riesser, Claudie Lavorel-Quard, Zorha Boukhalfa, Laurent Béliet, Lionel Rémy, Stéphanie Yvernon, Frédérik Beaulieux
- Athélya : Alexandre Cros/Benoît Corbineau/Kévin Peres
- AndCo Architecte : Julien Favreau
- SEMCODA : Ingrid Tremeau

Presse : Fabienne Python, le Progrès

Première réunion (19h à 20h) : uniquement les riverains du projet (une quinzaine de personnes)

Deuxième réunion (20h à 21h) : toutes les personnes intéressées (environ 25 personnes)



Déroulé (similaire pour les deux réunions)

- Introduction de Madame la Maire sur cette réunion,
 - le rôle de la mairie comme facilitateur du dialogue mais rappel que ce n'est pas un projet municipal,
 - les « règles de bonne conduite » attendues de la part de chacun-e,
 - présentation du déroulé,
 - présentation rapide des intervenants
- Présentation du projet par l'architecte Julien Favreau :
 - Eléments graphiques et explications du projet
- Temps de questions/réponses

Principales préoccupations lors de la réunion :

- **Largeur de la voirie à l'entrée de la rue du Moulin :** qui ne permet déjà pas à 2 véhicules de se croiser. Avec une augmentation du trafic, risque de générer une véritable nuisance. D'autant qu'il y a aussi des camions d'entreprise.
 - Athelya propose d'élargir la voirie en prenant sur la surface de la parcelle. Cela nécessite de déplacer un mur en pierre sèche. Possibilité de créer un cheminement piéton sécurisé séparé de la route.
- **Écoulement des eaux pluviales et risque de ruissellement sur la voirie ?**
 - Athelya : traitement de l'eau à la parcelle, avec des cuves sous la voirie. Débit de fuite conforme aux exigences réglementaires, dans le cas de pluies centennales. Les cuves resteront de la responsabilité de la SEMCODA et non de la mairie (servitude de tréfonds).
 - Chaque maison dispose d'une cuve de récupération d'eau pluviale de 300L.
- **Plantations :**
 - Risque sur les arbres qui sont plantés déjà assez grands, quel entretien, quel suivi, quelles garanties ?
 - Athelya : Arbres plantés en début de chantier permet de les suivre pendant tout le chantier + garantie un an après le chantier
- **Entretien des haies et espaces paysagers – qui s'en chargera :**

Réponse SEMCODA :

- Les parties privatives sont à la charge des locataires, qui recevront un livret sur l'entretien de leur bien. Il sera toujours possible de passer par la SEMCODA en cas de problème.
- Parties communes entretenues par la SEMCODA

Chantier :

- **Nuisances liées au chantier :**

Réponse Athelya :

- Poussières : éviter les gros travaux par temps secs, ou mettre en place des dispositifs d'aspersion
- Vibrations : a priori très peu de vibration, seulement pour l'excavation, mais ce sont des structures légères et sans sous-sol (semelles superficielles). Respect de la morphologie du terrain, par de rochers donc pas de marteau piqueur. Huissier fera état des lieux de l'existant avant chantier.
- Horaires : horaires et modalités de chantier seront décrits dans une charte qui pourra être revue par la mairie. Pas de travaux prévus le week-end.

- La mairie sera invitée aux réunions de chantier et pourra s'assurer du respect de la charte de chantier
- Une note d'info sera distribuée aux riverains pour les informer du planning du chantier et des horaires, et des éventuelles nuisances.
- **Entreprises choisies pour le chantier ?**
 - Athelya : Entreprises pas encore choisies, fera l'objet d'un appel d'offres. Entreprises locales favorisées. Une entreprise par lot.
- **Stockage des matériaux pendant le chantier ?**
 - Athelya : Stockage sur la parcelle des engins et du matériel, pas d'emprise ailleurs
- **Planning des travaux et du projet :**
 - Athelya : Travaux prévus à partir du printemps 2027, livraison début 2029

Au-delà du projet en lui-même (concerne plutôt la mairie)

- Problématiques de sécurité routière dans les rues avoisinantes :
 - Mairie : besoin d'entamer une réflexion pour apaiser la circulation, sécuriser la circulation des piétons + déneigement.
- Entretiens des haies dans Serrières : signalement de débord de haies sur les trottoirs > envoyer un mail à la mairie avec adresse et photo pour qu'on fasse un courrier et éventuellement une mise en demeure.
- Problème de surnombre école/collège/cantine :
 - Mairie : à l'école on cherche plutôt à avoir plus de monde, pour éviter des fermetures de classe. Pour la cantine, il y a effectivement déjà des problématiques et nous cherchons des solutions pour accueillir plus d'enfants. De toutes façons nous sommes dans une dynamique de croissance de la population (ce qui est souhaitable) à l'échelle de la commune, le sujet sera à traiter indépendamment de ce projet.